

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'AFR

Séance du 1^{er} Avril 2023

L'an 2023 et le 1^{er} avril à 10 heures, le Conseil d'Administration de l'AFR d'Échilleuses, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à salle annexe de l'école d'Échilleuses sous la présidence de LEOTARD Alexandre, Président.

Présents : M. LEOTARD Alexandre, Prédisent, M. VASSORD Cédric, M. CHESNOY Philippe, M. HYAIS Bruno, M. BRIGAULT Michel, M. GUYON Gauthier

Absent excusé : M. DUPRE Thierry

A été nommé secrétaire : M. GUYON Gauthier

Les membres n'ayant fait aucun commentaire, le compte-rendu du 1^{er} avril 2023 concernant l'installation du bureau de l'AFR d'Échilleuses est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2022

Les Membres du Conseil d'Administration acceptent le compte de gestion 2022 dressé par le Comptable du Service Général de Comptabilité de Pithiviers qui est identique au compte administratif 2022.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président s'étant retiré, M. HYAIS Bruno, chargé de la présentation des documents budgétaires, présente aux membres de l'AFR le Compte Administratif 2022 qui fait ressortir un déficit de 908.27 € en section de fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Les membres de l'AFR affectent l'excédent de 19 603.23 € de l'exercice 2022 au compte 002 (excédent reporté) du budget unique 2023 à la section de fonctionnement.

BUDGET UNIQUE 2023

Les membres de l'Association Foncière de Remembrement examinent et approuvent le budget unique de 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 19 603.23 € en section de fonctionnement.

DIVERS

Il faudra prévoir deux camions de calcaire. M. GUYON se charge de demander un devis à la carrière de Souppes-sur-Loing et M. CHESNOY demande un devis à Puiseaux Transport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

En mairie, le 01/04/2023
Le Président

